

2011/3744 - Programmation financière 2011 complémentaire au titre du volet culturel du contrat urbain de cohésion sociale de Lyon – Annulation d'une subvention antérieure allouée à Anapurna Productions
(Direction du Développement Territorial) (BMO du 05/09/2011, p. 1777)

Rapporteur : M. KEPENEKIAN Georges

(Adopté.)